



Enquête pour l'ouverture d'un accueil périscolaire le Mercredi sur la commune de Druye

Afin de répondre aux demandes de nombreuses familles Druyennes, et comme mentionné dans les orientations de l'équipe municipale, la Mairie de Druye souhaite mettre en place un accueil périscolaire le Mercredi.

La commune possède maintenant les structures (Espace Michel Boiron, salle omnisports) pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions et leurs proposer des activités variées et enrichissantes pour leur épanouissement.

Si toutes les conditions sont réunies, l'objectif serait de proposer cet accueil pour la rentrée scolaire 2022. Afin de commencer la réflexion et d'évaluer le nombre d'enfants à encadrer, nous souhaiterions recueillir votre intérêt. Merci de bien vouloir répondre aux quelques questions ci-dessous (à déposer avant le 23 décembre en Mairie ou renvoyer par mail à l'adresse lemaire@druye.fr) :

Famille			
Parent 1		Parent 2	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Adresse :		Adresse : (si différente)	

Utilisez-vous déjà l'accueil périscolaire mis en place sous couvert du SIGEC (Ballan-mire ou Villandry) ?

Oui / Non

Nombre d'enfant(s) scolarisé(s) pouvant être concerné(s) par l'accueil périscolaire du Mercredi : _____

Nom et Prénom Enfant	Nom et ville de l'école actuelle	Classe

Périodicité : cocher les créneaux qui vous intéressent :

	Demi-journée avec repas (8h-13h) *	Demi-journée sans repas (13h30-18h30) *	Journée complète (8h-18h30) *
Tous les Mercredis			
1 Mercredi par mois			
2 Mercredis par mois			
3 Mercredis par mois			
4 mercredis par mois			

*Les horaires indiqués sont une proposition au vu de ceux pratiqués dans les communes voisines



Les tarifs seront adaptés en fonction du quotient familial par la CAF. Pouvez-vous mentionner à titre indicatif votre quotient actuel ?

Observation :



Vous avez la possibilité de répondre à cette enquête en ligne en utilisant le QR code ci-dessous

